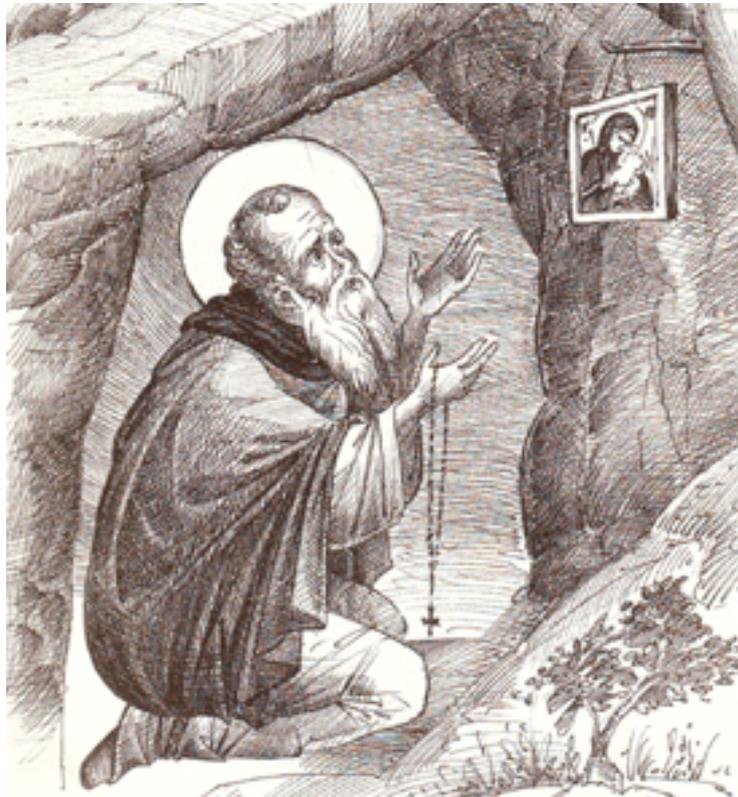


## HOMÉLIES SUR L'ESPRIT DE FOI

### AVANT-PROPOS

Quoique tout dans les homélies suivantes, le style, la diction, les images indiquent à quiconque possède une connaissance même superficielle des œuvres du saint docteur, que ces homélies lui appartiennent incontestablement, un critique, d'ailleurs plein de savoir et de goût, a cru devoir douter de leur authenticité. Il appuie son opinion, d'abord, sur un passage de la première homélie, paragraphe troisième, lequel semble favorable au semi-pélagianisme; mais il serait facile de prouver, soit par les antécédents, soit par les conséquents, l'orthodoxie parfaite de ce passage du saint docteur. Du reste, les matières de la grâce n'étant pas encore agitées, il ne faut pas s'étonner de l'absence d'une précision qui n'était point alors en usage. Ce critique s'appuie, en second lieu, sur un passage de la troisième homélie, où l'orateur dit que cinq cents ans se sont déjà écoulés depuis le siècle de Paul : ce qui indiquerait un auteur plus moderne que saint Chrysostome. Cette raison n'a aucune valeur; car il suffit de parcourir les écrits de ce Père pour se convaincre de sa négligence en matière de chronologie. Ainsi plus d'une fois il compte cinq cents ans depuis la destruction du temple de Jérusalem, qui suivit cependant de quelques années la mort de saint Paul.

Ces trois homélies ont été prononcées à Antioche, comme l'indique ce que l'orateur dit des moines qui habitaient le sommet des montagnes. En effet, il est à remarquer qu'il parle fréquemment de ces moines, dans ses homélies d'Antioche, et jamais dans ses homélies de Constantinople. Quant à l'année nous n'en savons absolument rien. Dans ces homélies Chrysostome parle principalement de l'obligation de l'aumône. Dans la première partie de la seconde homélie, il combat avec assez d'étendue les manichéens et prouve longuement l'harmonie de l'Ancien Testament avec le Nouveau, l'unité et l'identité de leur Auteur.



## PREMIÈRE HOMÉLIE

Sur les paroles de l'Apôtre : «Ayant le même esprit de foi, selon qu'il est écrit.» De ces paroles : «J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé.» – De l'aumône.

1. Les bons médecins n'hésitent pas à porter le fer dans la plaie, quand ils le voient nécessaire; mais ils sont loin de le faire avec insensibilité et sans émotion; au contraire, ils ne souffrent et ne se réjouissent pas moins que les patients eux-mêmes : ils souffrent à cause de la douleur inséparable de l'opération; ils se réjouissent à cause de la santé qui en est le résultat. Ainsi faisait Paul, ce grand médecin des âmes. Ayant repris les Corinthiens avec énergie, parce qu'ils en avaient besoin, il en était à la fois réjoui et contristé : contristé à cause de la peine qu'il leur faisait; réjoui à cause du bien qui en était la conséquence. Il exprimait ces deux choses lorsqu'il disait : «Quoique je vous aie contristés par ma première lettre, je ne m'en repens pas, quoique je m'en sois repenti.» (II Cor 7,8) Et pourquoi s'en était-il repenti; et pourquoi ne s'en repent-il plus ? – Je m'en étais repenti à cause de la vivacité de la réprimande; je ne m'en repens plus parce que je vous ai corrigés. Afin de vous convaincre de la justesse de cette explication, écoutez la suite : «Je vois, en effet, que cette lettre vous a contristés, du moins pour quelque temps. Maintenant je m'en réjouis; non de ce que vous avez eu de la tristesse; mais de ce que votre tristesse vous a menés à la pénitence.» (Ibid., 9) Il est vrai, je vous ai contristés quelques instants, mais la tristesse a été courte, tandis que le bien qui en est résulté ne passera pas.

Permettez-moi, je vous en supplie, d'adresser, moi aussi, ces mêmes paroles à votre charité. Si je vous ai fait de la peine dans ma première exhortation, je ne m'en repens pas, quoique je m'en sois repenti; car je vois que cette exhortation et ces conseils, bien qu'ils vous aient un instant affligés, vous ont procuré encore plus de joie, «non parce que vous avez eu de la tristesse, mais parce que cette tristesse vous a menés à la pénitence.» Quelle allégresse a répandu parmi vous cette tristesse selon Dieu ? Notre assemblée est aujourd'hui bien plus brillante, ce théâtre bien plus éclatant, le chœur de nos frères bien plus nombreux. Or, ce zèle est le fruit de cette tristesse. C'est pourquoi, autant j'avais alors de douleur, autant j'éprouve de joie maintenant à la vue des fruits dont est couverte notre vigne spirituelle. Que si dans les festins profanes le maître de maison trouve une sorte de joie et d'honneur dans la foule de ses convives, combien plus doit-il en être ainsi dans les festins spirituels ? Et pourtant dans le premier cas la foule des convives amène une plus rapide disparition des mets que l'on a servis et rend la dépense plus considérable; ici c'est tout le contraire, et loin d'épuiser notre table, la foule des invités en augmente la richesse. Si la dépense est ailleurs une source de plaisir, la richesse devra produire à plus forte raison ici le même résultat : et, en effet, telle est la nature des biens spirituels qu'ils se multiplient à mesure qu'ils sont communiqués à un plus grand nombre. La table étant donc complètement garnie, j'attends que la grâce de l'Esprit veuille bien retentir dans notre âme. C'est quand il voit les spectateurs plus nombreux qu'il leur offre une nourriture plus délicate; non pas qu'il dédaigne le petit nombre, mais parce qu'il souhaite le salut du plus grand nombre. Voilà pourquoi, lors que Paul parcourait les autres cités, le Christ lui ordonna de rester à Corinthe et lui dit : «Ne crains pas, mais parle et ne garde pas le silence, parce qu'un peuple nombreux m'appartient dans cette ville.» (Ac 18,9-10) Si, pour une seule brebis, le bon Pasteur parcourt les montagnes, les forêts et des lieux inaccessibles, comment lorsqu'il s'agit d'arracher de nombreuses brebis à l'indifférence et à l'erreur ne déploierait-il pas un plus grand zèle ? Qu'il ne dédaigne pas le petit nombre, ces paroles du Sauveur le prouvent : «Ce n'est pas la volonté de mon Père qu'il périsse un seul de ces petits.» (Mt 18,14) Ni le petit nombre, dit-il, ni la faiblesse ne lui inspire le dédain de notre salut.

2. Puisque telle est sa sollicitude à l'endroit du petit nombre et de la faiblesse, aussi bien qu'à l'endroit du plus grand nombre, nous abandonnant entièrement à sa volonté, entretenons-nous des paroles de Paul qui nous ont été lues aujourd'hui. Quelles sont-elles ? «Nous savons que si la maison terrestre où nous habitons vient à se détruire ...» (II Cor 5,1) Au plus tôt remontons jusqu'au principe de cette pensée : de même qu'en cherchant une fontaine, si l'on rencontre un filet d'eau on ne creuse pas seulement en cet endroit mais l'on va plus avant, se servant de ce filet, de cette veine pour guide jusqu'à ce qu'on arrive à la naissance et au commencement de ces jaillissements; faisons nous aussi de même. Ayant trouvé une source spirituelle qui jaillit de la sagesse de Paul, suivons cette parole comme nous

suivrons une veine et remontons jusqu'à la naissance même de la pensée. Quelle en est donc la naissance, quel en est le principe ? «Ayant le même esprit de foi, selon qu'il est écrit; j'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé. Et nous aussi nous croyons, c'est pourquoi nous parlons.» (II Cor 4,13) Que dites-vous là ? Quoi ! si vous ne croyiez pas, vous ne parleriez pas et vous resteriez sans voix ! – Oui, répond-il, je ne saurais ouvrir la bouche sans la foi, ni remuer la langue, ni entr'ouvrir les lèvres; quoique raisonnable je reste sans voix, si je suis privé de l'enseignement de la foi. Et de même qu'il ne saurait y avoir de fruits sur un arbre qui n'a pas de racines, de même la parole doctrinale ne jaillira pas là où la foi n'a pas jeté ses racines. Voilà pourquoi l'Apôtre dit ailleurs : «On croit de cœur pour obtenir la justice; on confesse de bouche pour obtenir le salut.» (Rom 10,10) Où trouver un arbre comparable ou préférable à cet arbre dont la racine aussi bien que les rameaux se couvrent de fruits et produisent l'une la justice, les autres le salut ? Aussi dit-il : «Nous croyons, c'est pourquoi nous parlons.» Quand un bâton soutient et conduit avec sûreté des membres tremblants et affaiblis par la vieillesse, ils sont à l'abri de tout accident et de toute chute. C'est ainsi que la foi soutient notre âme agitée et ballottée par la faiblesse des raisonnements, devient pour elle un bâton qui donne la sécurité, lui permet de trouver le repos dans sa propre vertu, lui communique une solidité à toute épreuve, la met à l'abri de toute chute, dès lors qu'elle supplée à la faiblesse des raisonnements par son irrésistible puissance, qu'elle chasse les ténèbres qui en résultent, et qu'elle fait luire sur l'âme plongée dans l'agitation des pensées, comme dans une habitation ténébreuse, sa propre lumière. Aussi les hommes privés de la foi rappellent-ils la triste condition des gens plongés dans l'obscurité : et, de même que ceux-ci heurtent les murailles, s'entre-choquent avec tout ce qu'ils rencontrent, tombent dans les fosses et les précipices, et ne retirent de leurs yeux aucune utilité parce qu'ils n'ont pas la lumière pour les conduire; de même ceux qui n'ont pas la foi s'entre-choquent les uns les autres, heurtent contre les murailles, et enfin se précipitent eux-mêmes dans le gouffre de la perdition.

3. Et je prendrai à l'appui de cette vérité ces hommes qui font parade d'une profonde sagesse, et qui tirent vanité de leur barbe de leur manteau et de leur bâton. Après avoir longuement et fréquemment disserté, ils ne voient pas les pierres placées devant leurs yeux; car s'ils voyaient en elles des pierres, ils ne les prendraient pas pour des dieux. Eux aussi se sont entre-choqués les uns les autres, et ils se sont précipités dans le plus profond abîme de l'impiété; et cela, uniquement pour avoir voulu juger de tout ce qui les concerne, par leurs propres raisonnements. Ce que Paul énonçait en ces termes : «Ils se sont évanouis dans leurs pensées, et leur cœur insensé a été obscurci; et ces hommes qui se disaient sages sont devenus fous.» (Rom 1,21-22) Il montre ensuite en quoi consistent leurs ténèbres et leur folie, et il ajoute : «Ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible en la ressemblance de l'image d'un homme corruptible, de l'image des oiseaux, des quadrupèdes et des reptiles.» (Ibid., 23) Mais la foi, par son aspect, dissipe toutes les ténèbres dans l'âme de celui qui la reçoit. Tel un navire ballotté par la violence des vents, assailli par des vagues sans cesse renaissantes, dès que l'ancre a été jetée, demeure ferme et prend en quelque sorte racine au milieu des flots; tel notre esprit, jouet des pensées profanes qui l'assaillent, dès que la foi, plus puissante qu'une ancre, y est entrée, n'a plus rien à craindre du naufrage, et conduit sa nef dans la certitude de la conscience, comme dans un port, à l'abri de la tempête. Paul nous exposait encore cette vérité quand il disait : «Aussi Dieu a-t-il établi des apôtres pour la perfection des saints, jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité d'une même foi et d'une même connaissance du Fils de Dieu; afin que nous ne soyons plus flottants comme des enfants et que nous ne nous laissions pas emporter çà et là, à tout vent de doctrine.» (Ep 4,11-14) Vous voyez les effets de la foi, qui, semblable à une ancre de sûreté, nous soustrait aux agitations des flots. Dans son Epître aux Hébreux, l'Apôtre parle de la foi dans le même sens : «Elle est pour notre âme comme une ancre ferme et sûre, qui pénètre jusque dans le sanctuaire que cache le voile.» (Heb 6,19) De peur qu'à ce mot d'ancre, vous ne pensiez être entraînés vers la terre, il vous montre dans la foi une ancre d'une nature singulière, une ancre qui, au lieu d'appesantir l'âme, lui donne des ailes et la transporte dans le ciel, et la conduit jusque dans le sanctuaire qui est derrière le voile. Sous le nom de voile, il désigne ici le ciel. A quel propos et pour quelle raison ? Parce que, de même que le voile séparait le saint des saints de la partie extérieure du tabernacle, de même le ciel, semblable à un voile jeté au milieu de la création, sépare de la partie extérieure du tabernacle, c'est-à-dire, de ce monde visible, le saint des saints, c'est-à-dire, les choses d'en haut et celles qui sont au-dessus, là où le Christ, notre précurseur, est entré pour nous.

4. Voici le sens de ce passage : La foi élève notre âme à ces hauteurs en ne lui permettant pas d'être abaissé par aucun des maux présents, et en allégeant les peines de

## HOMÉLIES SUR L'ESPRIT DE FOI

cette vie par l'espérance des biens à venir. Celui dont les regards sont fixés sur les biens futurs, dont les espérances sont dans les cieux, et qui dirige de ce côté les yeux de son âme, est insensible à la douleur que causent les maux de la vie présente. Ainsi en était-il de Paul, qui nous donne la raison de cette philosophie, dans le passage suivant : «Les afflictions si courtes et si légères de cette vie, produisent pour nous le poids éternel d'une incomparable gloire.» Comment et pour quel motif ? «Parce que nous regardons, non les choses visibles, mais les choses invisibles,» par les yeux de la foi. (II Cor 4,17-18) De même que les yeux du corps ne voient rien d'intelligible, de même les yeux de la foi ne voient rien de sensible. – Mais de quelle foi parle ici l'Apôtre ? car le mot foi peut s'entendre de deux manières. – Il désigne d'abord cette foi par laquelle les apôtres opéraient leurs prodiges, et de laquelle le Christ a dit : «Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, et que vous disiez à cette montagne : va-t-en, elle s'en irait.» (Mt 17,19) Une autre fois, les disciples n'ayant pu délivrer le lunatique du démon, et voulant en connaître la cause, le Sauveur leur indiqua le défaut de foi : «C'est, leur dit-il, à cause de votre incrédulité.» (Ibid.) Paul disait aussi dans le même sens : «Si j'avais une foi capable de transporter les montagnes.» (I Cor 13,2) Pierre est au moment d'être submergé en marchant sur les flots, le Christ lui adresse le même reproche : «Homme de peu de foi, lui dit-il, pourquoi avez-vous douté ?» (Mt 14,31) Le mot foi signifie donc cette foi qui opère les miracles et les prodiges; il s'applique encore à celle qui nous prépare à la connaissance de Dieu, et qui fait que chacun de nous est fidèle. C'est ainsi que Paul écrivant aux Romains, disait : «Je rends grâce à mon Dieu, par Jésus Christ, de ce que votre foi est célèbre dans le monde entier.» (Rom 1,8) «Vous avez donné lieu au progrès de la parole du Seigneur, écrivait-il aussi aux Thessaloniens, non seulement en Macédoine, mais encore en Achaïe; et de plus votre foi en Dieu est devenue partout célèbre.» (I Th 1,8) Quelle foi l'Apôtre indique-t-il ici ? Evidemment, la foi de la connaissance. Ce qui suit le prouve : «Nous croyons, s'écrie-t-il, c'est pourquoi nous parlons.» Et que croyons-nous ? «Que celui qui a ressuscité Jésus, nous ressuscitera nous aussi par sa puissance.» (II Cor 4,14) Et pourquoi l'appelle-t-il l'esprit de foi et la range-t-il au nombre des grâces ? Si la foi est une grâce, si elle est un don du saint Esprit et non pas le fruit de nos mérites, les incrédules ne seront pas punis, ni les fidèles récompensés; car, telle est la nature des grâces, qu'elles ne méritent ni récompenses, ni couronnes. Un don n'est point le fruit du mérite de quiconque le reçoit, mais une grâce de la libéralité du donateur. Et voilà pourquoi le Sauveur ordonnait aux disciples de ne pas se glorifier de chasser les démons, et chassait du royaume des cieux, ceux qui avaient prophétisé en son nom et qui avaient opéré de nombreux prodiges, parce qu'ils n'avaient aucun mérite personnel à alléguer, et qu'ils voulaient être sauvés uniquement à cause de ces grâces.

5. Si la foi est telle, si nous n'y sommes pour rien, si elle est uniquement une grâce de l'Esprit, laquelle se répand d'elle-même dans nos âmes, et si nous ne devons en retour recevoir aucune récompense, pourquoi donc l'Apôtre dit-il : «On croit de cœur pour obtenir la justice, on confesse de bouche pour obtenir le salut ?» (Rom 10,10) Parce que la foi est le fruit de la vertu de celui qui croit. Et comment, ailleurs, indique-t-il la même chose et dit-il : «Quand un homme, sans faire des œuvres, croit en celui qui justifie le pécheur, sa foi lui est imputée à justice,» si elle est uniquement une grâce de l'Esprit ? (Rom 4,5) Comment ne cesse-t-il pas de combler de louanges le patriarche Abraham, de ce que, s'élevant au-dessus du présent, il avait cru et espéré contre toute espérance ? – Pourquoi donc l'appelle-t-il Esprit de foi ? – Pour nous enseigner que le commencement de la foi dépend de notre volonté et de notre empressement à répondre, quand nous sommes appelés; mais, ces fondements à la foi établis, nous avons besoin du secours de l'Esprit, pour qu'elle demeure à jamais invincible et inébranlable. Ni Dieu, ni la grâce de l'Esprit, ne préviennent notre volonté. Si Dieu nous appelle, il attend que nous nous avançons volontiers, avec spontanéité et de notre propre mouvement; puis, lorsque nous nous sommes avancés, il nous prête toute son assistance. Comme le diable, après notre premier pas vers la foi, survient aussitôt dans le dessein d'arracher cette précieuse racine et d'y semer de l'ivraie, de détruire cette généreuse et pure semence, nous avons alors besoin du secours de l'Esprit, afin que l'établissant en notre âme, il défende, cultivateur vigilant, avec sollicitude et prévoyance, le plant nouveau de la foi, contre toute pernicieuse influence. Aussi, écrivant aux Thessaloniens, Paul disait-il : «N'êteignez point l'Esprit;» (I Th 5,19) établissant par là que la grâce de l'Esprit occupant nos âmes, nous pouvons désormais défier l'esprit mauvais et toutes ses ruses. Car, si personne ne peut dire : Seigneur Jésus, sans l'Esprit saint; à plus forte raison, nous serait-il impossible sans le même Esprit, de posséder une foi solide et inébranlable.

6. Et comment parviendrons-nous à obtenir l'assistance de l'Esprit, et à lui persuader de demeurer en nous ? Par nos bonnes œuvres et une conduite irréprochable. De même que

l'huile entretient la lumière de la lampe, et que, l'huile épuisée, la lumière s'évanouit, de même tant que nous produisons de bonnes œuvres et que l'exercice de la charité rafraîchit notre âme, la grâce de l'Esprit y demeure comme la flamme que l'huile entretient; au lieu que dans le cas contraire, elle se retire et disparaît. Tel fut le sort des cinq vierges : après bien des fatigues et des sueurs, parce qu'elles n'avaient point la miséricorde, elles ne purent retenir en elles-mêmes la grâce de l'Esprit; et en conséquence elles furent repoussées de la chambre nuptiale, et entendirent cette voix terrible : «Retirez-vous, je ne vous connais pas.» (Mt 25,12) parole plus effrayante que l'enfer. Pour la même raison, elles furent qualifiées de folles, et à bon droit; puisque, ayant triomphé des convoitises les plus tyranniques, elles avaient succombé devant les plus faibles. Voyez en effet : elles avaient surmonté la violence de la nature, enchaîné les fureurs des passions, apaisé les flots de la concupiscence, mené sur la terre une vie angélique, et, environnées d'un corps, lutté avec des puissances incorporelles; après tant d'efforts, elles furent vaincues par l'amour des richesses. Folles et insensées qu'elles étaient ! Et c'est pour cela que toute indulgence leur fut refusée. La négligence seule avait amené leur chute; elles étaient cependant parvenues à éteindre, au milieu d'un brasier, les ardeurs de la convoitise, s'étaient élancées au delà des barrières et avaient accompli plus qu'il ne leur était ordonné; car la virginité n'est point un précepte, elle est laissée à l'arbitre des fidèles. Être défaites par les richesses, et pour un peu d'argent, jeter la couronne qu'elles avaient sur la tête, n'est-ce pas la plus misérable des conditions ? Mon dessein, en parlant de la sorte, n'est pas de décourager les vierges, ni de combattre la virginité, mais de les empêcher de courir en vain, et de sortir de l'arène, après bien des sueurs, sans couronne et couvertes de honte. La virginité est excellente, c'est une vertu au-dessus de la nature; mais, quoique grande, excellente et au-dessus de la nature, si la miséricorde ne s'y joint, elle ne serait même pas introduite dans le vestibule de la chambre nuptiale. Et considérez, je vous prie, la vertu de la miséricorde et la puissance de l'aumône. Sans l'aumône, la virginité a été incapable de conduire jusqu'au vestibule de la chambre nuptiale, je l'ai dit; et, sans la virginité, l'aumône conduit ses disciples, comblés d'éloges, jusqu'au royaume préparé avant la création du monde. Les vierges, pour n'avoir pas fait d'abondantes aumônes, entendirent ces mots : «Retirez-vous, je ne vous connais pas.» Et ceux qui avaient apaisé la soif du Christ, et qui lui avaient donné du pain dans sa détresse, quoiqu'ils n'eussent point la virginité à mettre en avant, entendirent ces autres paroles : «Venez, les bénis de mon père, prenez possession du royaume qui vous a été préparé avant la création du monde.» (Mt 25,34) Et c'est avec justice, car celui qui garde la virginité et qui jeûne, est sans doute utile à soi-même; mais celui qui pratique la miséricorde est un port ouvert aux naufragés, puisqu'il soulage l'indigence du prochain et qu'il subvient aux nécessités de ses semblables. Or, parmi les bonnes œuvres, celles-là sont de préférence l'objet de nos louanges qui se rapportent à l'utilité du prochain.

7. Et, pour vous convaincre que ces commandements ont un prix particulier aux yeux de Dieu, tandis qu'il parle du jeûne et de la virginité, il nous rappelle le royaume des cieux; mais quand il décrète la loi de l'aumône, de l'humanité et de la miséricorde, il nous propose une récompense bien au-dessus du royaume des cieux, «afin, dit-il, que vous deveniez semblables à votre Père qui est dans les cieux.» (Mt 5,45) En effet, ces lois rendent particulièrement les hommes semblables à Dieu, autant du moins que des hommes peuvent l'être, lesquelles ont pour but l'intérêt commun; ce que montre le Christ en ajoutant : «Car il ordonne à son soleil de se lever sur les bons et sur les méchants, et à la pluie de tomber sur les justes et sur les injustes.» (Mt 5,15) Et vous aussi, usez de vos biens dans la mesure de vos ressources, pour l'utilité commune de vos frères, et imitez celui qui offre à tous également ses bienfaits. L'excellence de la virginité est bien haut, et à cause de cela, je publierai de préférence ses louanges. Car cette dignité consiste, non seulement à renoncer au mariage, mais encore à être humain, affectueux et compatissant envers ses frères. A quoi serait bonne la virginité unie à la cruauté; quel avantage résulterait de la chasteté unie à l'inhumanité ? Vous n'avez pas été vaincue par la concupiscence charnelle, mais vous l'avez été par le désir des richesses. Vous n'avez point admiré les traits d'un homme, mais vous avez admiré la beauté de l'or; vous avez triomphé du plus redoutable de vos adversaires, et vous avez cédé devant le plus petit et le plus faible; et c'est là ce qui rend votre défaite plus honteuse. Aussi êtes-vous sans excuse, vous qui après être venue à bout de tant de violences et avoir surmonté la nature elle-même, êtes tombée captive de l'amour de l'argent, dont bien des fois des esclaves et des barbares sont parvenus à triompher sans peine.

8. Instruits de toutes ces choses, mes bien-aimés, que vous viviez dans le mariage ou que vous gardiez la virginité, appliquez-vous avec zèle à l'aumône, puisque sans cela, on ne saurait mériter le royaume des cieux. Si la virginité, séparée de l'aumône, n'a pu y introduire,

quelle autre vertu le pourrait dans les mêmes conditions ? Certainement aucune. Versons donc de tout notre cœur et de toutes nos forces, de l'huile dans nos lampes, versons-la avec abondance et continuité, afin que la lumière en soit riche et éclatante, Ne songez pas au pauvre qui reçoit, mais à Dieu qui vous rendra; ne songez pas à celui qui accepte l'argent, mais à celui qui se charge de la dette. Car si l'un reçoit et si un autre rend, c'est afin que l'indigence et la détresse de celui qui reçoit, vous anime à la compassion et à la miséricorde, et que la richesse de celui qui doit nous rendre et qui répond d'acquitter cette dette, et de l'acquitter à un prix infiniment supérieur, vous inspire la plus grande confiance sur l'issue et les avantages de cette affaire, et vous excite à faire l'aumône avec plus de générosité. Quel est celui, je vous le demande, qui, devant recevoir le centuple et n'ayant nul doute à cet égard, ne donnerait pas tout ce qu'il possède ? Ainsi donc, pas de ménagement pour nos biens, ou plutôt ménageons-les; car quiconque les ménage, les dépose entre les mains des pauvres, trésor inviolable et inaccessible aux brigands, aux esclaves, aux plus abominables scélérats, et qui défie tous les pièges. Que si, après avoir entendu ces choses, vous hésitez à sacrifier une partie de votre fortune, et si la perspective de recevoir le centuple, la détresse du pauvre et les autres considérations de ce genre sont impuissantes à vous toucher, passez en revue vos prévarications, pénétrez dans la conscience de vos péchés, examinez votre vie tant entière, faites un compte exact de toutes vos chutes; et, fussiez-vous le pins insensible des hommes, la frayeur que vous inspireront vos fautes ne cessant de vous solliciter, vous espérerez trouver dans l'aumône la rémission de toutes ces fautes, et vous sacrifierez non seulement vos richesses, mais votre propre corps. Les personnes blessées ou atteintes de maladie, qui désirent recouvrer la santé, n'ont point de ménagement pour leur fortune, quand même elles devraient vendre leur manteau pour s'affranchir de leurs infirmités; à plus forte raison, nous qui trouverons dans l'aumône le moyen de nous délivrer des infirmités spirituelles et des blessures si graves de nos péchés, emploierons-nous ce moyen avec la plus grande ardeur. Et puis, il ne suffit pas de dépenser son argent pour être aussitôt délivré de la maladie, il faut plus d'une fois recourir au fer, au feu, à des médecines amères, se soumettre à la faim, au froid, à des observances plus pénibles encore : ici rien de pareil, on n'a qu'à remettre son argent entre les mains des pauvres, pour être aussitôt purifié de toutes ses prévarications, sans peine et sans douleur. Le médecin qui guérit l'âme n'a besoin ni de recettes, ni d'instruments, ni du fer, ni du feu; il n'a qu'à vouloir, et toutes les souillures de notre âme s'effacent et s'évanouissent sans retour.

9. Ne voyez-vous pas quelle austérité de vie pratiquent les moines épris de la vie solitaire, qui se retirent sur la crête des montagnes ? C'est en couchant sur la cendre, en se revêtant d'un sac, en entourant leurs corps de chaînes, en s'enfermant dans leurs demeures, en luttant sans relâche avec la faim, en se livrant aux gémissements et à des veilles excessives, qu'ils se proposent d'expié une petite partie au moins de leurs péchés. Et il vous serait si facile, sans recourir à toutes ces mortifications, de pratiquer une piété qui ne vous coûterait aucune peine, aucun effort. Est-il bien pénible, je vous le demande, après avoir joui de sa fortune, d'abandonner le superflu aux pauvres ? Quand même il n'y aurait point de récompense, quand même de si belles couronnes n'auraient point été promises, la nature elle-même ne devrait-elle pas déterminer les plus inhumains, à consacrer leur superflu au soulagement des pauvres ? Mais, puisque les couronnes et les récompenses les plus précieuses, et l'oubli complet de nos péchés, sont la conséquence de l'aumône, quelle excuse restera-t-il, je vous prie, à ceux qui, par ménagement pour l'argent, précipitent leur âme dans les flots du péché ? Que si rien autre ne vous émeut et ne vous détermine à la miséricorde et à la charité, pensez au moins à l'incertitude de la mort, songez que vous avez beau ne pas donner aux pauvres, quand le trépas surviendra, il faudra malgré vous abandonner à autrui vos possessions. Que ce soit là un motif pour vous de pratiquer dès maintenant l'humanité.

Ce serait le comble de la démence, de ne pas faire part volontiers aux indigents, des biens dont nous devons un jour être dépouillés malgré nous, surtout quand cette générosité doit nous procurer de si précieux avantages. «Que votre abondance, dit l'Apôtre, vienne en aide à leur indigence.» (II Cor 8,14) Quelle est sa pensée ? Vous recevez plus que vous ne donnez; vous donnez des biens matériels, et vous recevez des biens intelligibles et spirituels; vous donnez de l'argent, et vous recevez le pardon des péchés; vous mettez un terme à la faim du pauvre, et il vous soustrait à la colère de Dieu. Dans cette affaire et dans cet échange, le bénéfice obtenu est bien supérieur, sous tous les rapports, à la dépense. Celle-ci s'est bornée à de l'argent; le bénéfice embrasse, non l'argent, mais la rémission des péchés, la grâce et l'amitié de Dieu, le royaume des cieux et la jouissance de ces biens que l'œil n'a pas vus, que l'oreille n'a pas entendus, que le cœur de l'homme n'a pas compris. Après cela, ne

serait-il pas déraisonnable que les trafiquants n'hésitent point à exposer leur fortune, et cela, non pour des choses d'une valeur exceptionnelle, mais pour des choses égales en valeur à la somme avancée, et que nous, qui, en échange de biens corruptibles et passagers, devons recevoir, non des biens passagers et corruptibles, mais des biens incorruptibles et éternels, ne fissions pas de notre fortune un emploi aussi intelligent ? Loin de nous, mes frères, des résolutions aussi funestes pour notre salut : instruits par l'exemple des vierges et de ceux qui furent jetés au feu préparé pour le diable et pour ses anges, parce qu'ils n'avaient donné ni breuvage, ni nourriture, conservons le feu de l'Esprit par une générosité sans mesure, par d'abondantes aumônes, et prenons garde de faire naufrage dans la foi. La foi a besoin de l'assistance et du séjour de l'Esprit pour rester inébranlable. Or, l'assistance de l'Esprit, c'est une vie pure, une conduite irréprochable qui d'ordinaire nous l'assure. Conséquemment, désirons-nous que la foi ait en nous de profondes racines, menons une vie capable, par sa pureté, de retenir l'Esprit, qui conservera à notre foi son ardeur. Impossible, en effet, impossible sans une vie pure, de ne pas chanceler dans la foi.

10. Aussi, les personnes que satisfait la fable du destin et qui n'acceptent pas la doctrine salutaire de la résurrection, ont-elles été jetées par leur mauvaise conscience et leurs mœurs dépravées, dans l'abîme de cette incrédulité. Et de même que les malades, en proie à la fièvre, pour se soustraire au feu qui les brûle, se plongeront dans une eau froide, et, après un soulagement d'un instant, ne feront qu'éprouver de plus vives ardeurs; de même les hommes, sous l'empire d'une mauvaise conscience, désirant trouver quelque soulagement et ne voulant pas effacer leurs péchés par la pénitence, se sont réfugiés sous la tyrannie du destin en repoussant l'espoir de la résurrection. C'est pourquoi, après avoir trouvé du soulagement pendant quelques instants dans leurs froids raisonnements, ils ne font que raviver les flammes de l'enfer qui leur sont réservées; et, en proie à l'indifférence, ils ne quitteront cette vie que pour voir dans l'autre chacun puni selon ses œuvres. Et pour vous convaincre de cette vérité, à savoir, que les actions mauvaises altèrent la vigueur de la foi, écoutez ce que dit Paul, écrivant à Timothée : «Combattez les bons combats, gardant la foi et une bonne conscience.» Or, la bonne conscience a pour principe la droiture de la vie et des œuvres. «Quelques-uns ayant repoussé cette bonne conscience, ont fait naufrage dans la foi.» (I Tim 1,18-19) «La racine de tous les maux, dit-il encore, c'est l'avarice; et quelques-uns, s'étant livrés à ce vice, se sont éloignés de la foi.» (I Tim 6,10) Voyez-vous ceux-là faire naufrage et ceux-ci s'égarer; les premiers, pour avoir repoussé la bonne conscience, les seconds, pour s'être livrés à l'amour de l'argent ? Pénétrés, comme il convient, de tous ces enseignements, appliquons-nous à rendre notre conduite irréprochable et à mériter ainsi une double récompense : l'une qui nous sera donnée en retour de nos œuvres, et l'autre qui consistera dans la vigueur de la foi. Ce que la nourriture est au corps, les œuvres le sont à la foi. De même que notre chair ne saurait vivre sans nourriture, de même la foi ne peut vivre sans les bonnes œuvres : «Car la foi sans les œuvres est morte.» (Jac 2,20) Il nous reste une chose à dire : ce que signifie ce mot, le même; l'Apôtre ne se contentant pas de dire : «Ayant l'esprit de foi,» mais : «Ayant le même esprit de foi.» Je me proposais bien d'aborder ce point dans mon discours; comme je vois cependant des fleuves de pensées jaillir de cette simple parole, je crains que la multitude des choses que nous aurions à dire, envahissant celles que vous avez entendues, cette abondance excessive ne nuise à notre enseignement et ne le rende pour vous sans résultat. C'est pourquoi je termine ici mon discours; je vous supplie et vous conjure, de garder fidèlement ce qui vous a été dit des œuvres, de la foi, de la virginité, de l'humanité, de l'aumône, et, après l'avoir retenu avec fidélité, de venir entendre ce que nous avons encore à vous dire. L'édifice de notre enseignement sera solide et inébranlable si les premières assises ont pris de la consistance dans vos âmes, lorsque nous placerons la seconde. Que Dieu, qui nous a fait la grâce, à nous de vous entretenir, à vous de nous écouter avec faveur, nous rende dignes de porter des fruits réels et pratiques, par la grâce et l'amour de notre Seigneur Jésus Christ, auquel la gloire appartient dans les siècles des siècles. Amen.